



Bancs Solaires et le rayonnement UV

Source :

CSPC (2006)

Résumé & Détails:

GreenFacts

Contexte - En plus de la lumière naturelle du soleil, les utilisateurs de bancs solaires en quête d'un teint hâlé s'exposent à des quantités considérables de rayonnement UV artificiel.

Cependant, il existe des éléments de preuve attestant que le rayonnement UV peut être nocif pour la santé.

Quelles sont les conséquences en termes de santé et de règles de sécurité du rayonnement UV émis naturellement par le soleil et du rayonnement UV émis artificiellement par les bancs solaires ?

Une évaluation du Comité scientifique des produits de consommation (CSPC) de la Commission européenne

1. Introduction sur les bancs solaires.....3
2. Quels sont les effets du rayonnement solaire sur la santé ?.....3
3. Comment différents types de rayonnement UV nuisent-ils à la santé ?.....3
4. Quelles sont les implications des bancs solaires en matière de santé et de sécurité ?.....4
5. Quelles limites établir pour le rayonnement UV des bancs solaires ?.....4
6. Quels commentaires les résultats de cette évaluation ont-ils suscités ?.....5
7. Conclusion sur le rayonnement UV et les bancs solaires.....5

Les réponses à ces questions sont un résumé fidèle de l'avis scientifique formulé en 2006 par le Comité scientifique des produits de consommation (CSPC) :

"Opinion on Biological effects of ultraviolet radiation relevant to health with particular reference to sunbeds for cosmetic purposes"

La publication complète est disponible sur : <https://copublications.greenfacts.org/fr/bancs-solaires/>
et sur : <http://ec.europa.eu/health/opinions2/fr/bancs-solaires/>



Ce document PDF contient le Niveau 1 d'une Co-publication de GreenFacts. Les Co-publications de GreenFacts sont disponibles en plusieurs langues sous forme de questions-réponses et présentées selon la structure originale et conviviale de GreenFacts à trois niveaux de détail croissant :

- Chaque question trouve une réponse courte au Niveau 1.
- Ces réponses sont développées en plus amples détails au Niveau 2.
- Le Niveau 3 n'est autre que le document source, l'avis scientifique reconnu internationalement et fidèlement résumé dans le Niveau 2 et plus encore dans le Niveau 1.

*Toutes les Co-publications de GreenFacts en français sont disponibles sur : <https://copublications.greenfacts.org/fr/>
et sur : http://ec.europa.eu/health/scientific_committees/policy/opinions_plain_language/index_fr.htm*

1. Introduction sur les bancs solaires

Développés dans les années 1970, les bancs solaires ont vu leur utilisation se généraliser dans les années 1990. Ils émettent un rayonnement ultraviolet (UV) qui permet d'obtenir un teint hâlé, lequel apparaît après quelques expositions et s'intensifie avec des expositions supplémentaires. Plusieurs années seront nécessaires avant que tous les effets des bancs solaires sur la santé ne soient connus, parce que les maladies que les bancs solaires peuvent induire, comme le cancer de la peau, mettent longtemps à se développer.

2. Quels sont les effets du rayonnement solaire sur la santé ?

2.1 L'exposition à la lumière du soleil a certains effets bénéfiques. Elle est responsable de la production de vitamine D dans le corps, laquelle est essentielle à la bonne santé des muscles et des os et peut également présenter d'autres bienfaits pour la santé. Cependant, manger des aliments riches en vitamine D ou prendre des suppléments de vitamine D en quantités adéquates tendent à produire les mêmes effets bénéfiques.



Le risque de développer un cancer de la peau dépend du type de peau
Source: Dr A.R. Young

2.2 Peu de temps après l'exposition, le rayonnement UV peut provoquer des coups de soleil, aggraver certaines maladies de la **peau** et affecter le système immunitaire. Il peut également avoir des effets néfastes sur les individus qui prennent certains médicaments ou qui utilisent des crèmes ou d'autres produits contenant des substances chimiques particulières.

A long terme, l'exposition au rayonnement UV peut provoquer des cancers de la peau et un vieillissement prématuré de celle-ci. Le risque de développer un cancer de la peau dépend de la quantité et des modes d'exposition au soleil, ainsi que du type de peau. Dans le cas du cancer de la peau le plus meurtrier, le risque dépend également de l'âge, de caractéristiques physiques comme les cheveux blonds ou la présence de grains de beauté ou de taches de rousseur, ainsi que des antécédents familiaux en matière de cancers de la peau.



Le rayonnement UV peut endommager les yeux
Source: Honolulu Star-Bulletin

2.3 Le rayonnement UV peut également endommager les **yeux**. A court terme, il peut causer une sorte de « coup de soleil de l'œil », une inflammation temporaire mais douloureuse de la couche superficielle de l'œil.

A long terme, il peut augmenter le risque de développer plusieurs maladies de l'œil, notamment la cataracte et le cancer de l'œil.

3. Comment différents types de rayonnement UV nuisent-ils à la santé ?

3.1 Les sources naturelles et artificielles de rayonnement UV ont, à court terme, des effets similaires sur la santé, mais, étant donné le manque de données disponibles, il est très difficile de comparer leurs effets à long terme.

Le rayonnement UV est fondamentalement le même qu'il provienne du soleil ou de sources artificielles : il comprend trois types de rayonnement – UVA, UVB et UVC – qui correspondent à différentes bandes de longueur d'onde. Cependant, la lumière du soleil et le



Le rayonnement UV émis par les bancs solaires et par le soleil est fondamentalement le même

rayonnement émis par différentes sources artificielles contiennent tous différentes quantités de chacun de ces types de rayonnement. Par conséquent, les risques pour la santé liés aux différentes sources de rayonnement UV peuvent être différents.

3.2 En général, les UVB produisent des effets à court terme sur la peau – bronzage, coup de soleil et lésions de l'ADN – beaucoup plus importants que les UVA. On sait également que le rayonnement UVB réduit l'activité du système immunitaire, ce qui est moins clair pour les UVA.

Il est probable que le rayonnement UVB soit la principale cause du vieillissement prématuré de la peau et d'un type de cancer de la peau. Cependant, pour le type de cancer de la peau le plus meurtrier, les rôles respectifs des UVA et des UVB ne sont pas encore connus.

Etant donné que la couche d'ozone absorbe tout le rayonnement UVC émis par le soleil, les UVC solaires ne posent pas de problème de santé. Il est peu probable que les UVC émis par les sources artificielles endommagent la peau, mais ils peuvent provoquer de graves dégâts aux yeux à court terme. Ils ne devraient dès lors pas être autorisés dans les bancs solaires.

4. Quelles sont les implications des bancs solaires en matière de santé et de sécurité ?

4.1 A court terme, l'exposition au rayonnement UV des bancs solaires peut provoquer des réactions indésirables de la peau et réduire l'activité du système immunitaire.

A long terme, elle pourrait augmenter le risque de cancer de la peau et des yeux, et provoquer un vieillissement prématuré de la peau.

4.2 Il se peut que les individus qui utilisent fréquemment les bancs solaires aient des taux de vitamine D plus élevés et les os des hanches en meilleure santé. Beaucoup de gens prétendent également se sentir mieux après avoir utilisé un banc solaire, mais aucune explication biologique à cela n'a encore été trouvée.

5. Quelles limites établir pour le rayonnement UV des bancs solaires ?

5.1 L'effet « coup de soleil » du rayonnement UV dépend uniquement de la quantité totale de rayonnement reçu au cours d'une séance de bronzage, et non de l'intensité ou de la durée de l'exposition. Pour le cancer de la peau, cependant, une étude réalisée sur des souris a montré que, pour une quantité totale déterminée de rayonnement UV reçue, le risque de développer un cancer était plus grand lorsque l'on utilise un rayonnement plus faible ou intermittent sur une plus longue durée.

5.2 Les limites de sécurité visant à prévenir les effets à court terme du rayonnement UV émis par les bancs solaires, comme les **coups de soleil**, dépendent du type de peau. La dose de rayonnement UV reçue au cours de chaque séance de bronzage devrait être suffisamment faible pour éviter le coup de soleil et, afin de réduire au minimum le risque de coup de soleil dû à des erreurs de minutage, la séance de banc solaire prescrite ne devrait pas durer moins de 10 minutes. Dans tous les cas, les bancs solaires ne devraient pas émettre plus de rayonnement UV que le soleil des tropiques.

Actuellement, il n'est pas possible d'établir une limite de sécurité pour prévenir les effets à long terme, comme le **cancer de la peau**, parce qu'il n'y a pas de dose connue en dessous de laquelle il n'existe aucun risque de développer un cancer. Dès lors, toute valeur limite est arbitraire.



Les séances de banc solaire ne devraient pas durer moins de 10 minutes
Source: ProcessQLIO

6. Quels commentaires les résultats de cette évaluation ont-ils suscités ?

Les parties intéressées ont été invitées à s'exprimer sur les résultats de cette évaluation du Comité scientifique des produits de consommation (CSPC) de la Commission européenne.

Des personnes émanant d'organismes de santé publique ont suggéré que les risques des bancs solaires sur la santé n'étaient pas suffisamment mis en avant, alors que des représentants de l'industrie des bancs solaires ont suggéré le contraire. Plusieurs commentaires ont été émis à propos des effets bénéfiques de la vitamine D pour la santé. Globalement, il y eut de nombreux commentaires sur des points de détail, mais aucun n'a conduit à une révision des conclusions générales.

7. Conclusion sur le rayonnement UV et les bancs solaires

Bien que l'usage des bancs solaires ait certains effets positifs pour la santé, le Comité scientifique des produits de consommation (CSPC) de la Commission européenne est de l'avis qu'il est probable que ceux-ci augmentent le risque de cancer de la peau et peut-être de cancer de l'œil.

Dès lors, le **CSPC** estime :

- qu'il faudrait conseiller aux gens présentant des facteurs de risque connus de cancer de la peau de ne pas utiliser les bancs solaires. Parmi ces personnes, il y a celles qui ont un type de peau sensible, des taches de rousseur, des grains de beauté inhabituels ou multiples, ou des antécédents familiaux de mélanome ;
- qu'une protection oculaire devrait être portée à chaque utilisation d'un banc solaire ;
- que les bancs solaires ne devraient pas être utilisés par les individus de moins de 18 ans, étant donné que le risque de cancer de la peau semble être particulièrement élevé quand les bancs solaires sont utilisés à un jeune âge.



Une protection oculaire devrait être portée à chaque utilisation d'un banc solaire
Source: consumer.org.nz.
Photographer Murray Lloyd

Les droits d'auteur de la Structure à Trois Niveaux utilisée pour communiquer cet avis du CSPC appartiennent à Cogeneris sprl [voir <https://www.greenfacts.org/>].